

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA
CONSOMMATION HUMAINE**

**Délégation Territoriale
de l'Aube
Service Santé-Environnement**

Troyes le 5 octobre 2021

SAINT BENOIST SUR VANNE

**MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE SAINT BENOIST SUR VANNE
Mairie**

10160 SAINT BENOIST SUR VANNE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du contrôle sanitaire prévu par arrêté préfectoral

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00090013	
Unité de gestion		0226	SAINT BENOIST SUR VANNE
Installation	CAP	000991	SAINT BENOIST SUR VANNE PUIITS
Point de surveillance	P	0000001258	SAINT BENOIST SUR VANNE
Localisation exacte	STATION DE POMPAGE - ROBINET SORTIE PUIITS		
Commune	SAINT-BENOIST-SUR-VANNE		

Prélevé le : lundi 27 septembre 2021 à 09h39

par : CLEMENCE TOULOT

Type visite : RPVIS

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00090013)

Compte tenu des paramètres contrôlés, cette eau est conforme aux limites et références de qualité des eaux brutes destinées à la consommation humaine.

Pour la Déléguée territoriale
L'Ingénieur du génie sanitaire



Laure GRAN-AYMERICH

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : AUT

Code SISE de l'analyse : 00090129

Référence laboratoire : 21M084102-001

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE					
Ethylenethiouree	<0,500 µg/L		2,00		
MÉTABOLITES PERTINENTS					
Chloridazone desphényl	0,038 µg/L		2,00		
N,N-Dimethylsulfamide	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
Beflubutamide	<0,02 µg/L		2,00		
Pethoxamide	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES DIVERS					
Clopyralid	<0,100 µg/L		2,00		
Clothianidine	<0,01 µg/L		2,00		
Cycloxydime	<0,005 µg/L		2,00		
Daminozide	<1,00 µg/L		2,00		
Difethialone	<0,10 µg/L		2,00		
Fluridone	<0,005 µg/L		2,00		
Hydrazide maléïque	<1,00 µg/L		2,00		
Imizaquine	<0,005 µg/L		2,00		
Thiamethoxam	<0,005 µg/L		2,00		
Total des pesticides analysés	0,038 µg/L		5,00		
PESTICIDES TRIAZOLES					
Hymexazol	<1,00 µg/L		2,00		
Triadimenol	<0,02 µg/L		2,00		